

VOS INFORMATIONS

SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES DE MARS

Les dernières nouvelles et mises à jour de votre conseillère



DANS CE NUMÉRO

**PÉRIODE DE CHOIX DE
COURS**

LES DEMANDES DE CÉGEP

LES DEMANDES DE DEP

ÉCOLES DES ADULTES

INFORMATIONS IMPORTANTES À DÉCOUVRIR

par Kelly-Ann Taillon

Ce prochain numéro regroupe les informations scolaires et professionnelles du mois de mars.

Nous espérons que la semaine de relâche a été bénéfique pour votre enfant et qu'il a pu se reposer pleinement pour refaire le plein d'énergie. Les semaines à venir seront déterminantes, et nous vous rappelons que la présence de votre jeune est essentielle à sa réussite scolaire.

Bonne lecture !



PÉRIODE DE CHOIX DE COURS

Les tournées de choix de cours, la diffusion des vidéos ainsi que la soirée d'information pour les parents et les élèves sont déjà terminées.

La date limite pour effectuer le choix de cours sur le portail Mozaïk est **le 13 mars 2026**. N'oubliez pas de faire vos choix ! Même si votre enfant n'a aucun choix à effectuer, il est important de confirmer sa place pour l'an prochain à l'aide du bouton « Confirmer » sur le portail Mozaïk.

Important : il n'est pas possible de faire le choix de cours ou de confirmer la place de votre enfant si la réinscription n'a pas été complétée. Veuillez donc à effectuer la réinscription avant d'accéder au choix de cours.

LES DEMANDES DE CÉGEP

Tel que mentionné dans les info-parents de janvier et de février, la date limite pour les demandes d'admission au cégep au 1er tour était le **1er mars 23:59**. Les demandes pour le 1er tour sont donc maintenant terminées.

Les places disponibles au 2e tour sont affichées sur admission.sram.qc.ca ainsi que sur le site du SRAM. **Les réponses** des cégeps pour le **1er** tour sont publiées sur admission.sram.qc.ca, dès **le 3 avril 2026**.

Advenant un refus au 1er tour, vous avez jusqu'au **22 avril à 23 h 59** pour soumettre un nouveau choix ou compléter un dossier de demande d'admission au **2e tour**.

Un Google Form intitulé « Où seras-tu l'an prochain ? » sera partagé sur le Classroom des élèves de secondaire 5 dès le 3 avril. Si votre enfant a été refusé au 1er tour et a besoin d'aide pour explorer les programmes offerts au 2e tour ou pour remplir sa demande d'admission, vous pouvez remplir ce questionnaire ou communiquer par courriel avec la conseillère d'orientation de l'école.

LES DEMANDES DE DEP

Considérant que les demandes d'admission aux DEP ne fonctionnent pas de la même façon que celles des cégeps, nous vous invitons à consulter fréquemment l'adresse courriel fournie lors de la demande. Une réponse vous sera transmise dès sa réception.

Pour les élèves qui n'ont pas encore complété leur inscription, il est toujours possible de le faire pour plusieurs programmes en visitant le site web suivant : [AdmissionFP.](#)

ÉCOLE DES ADULTES

Votre enfant a l'intention de fréquenter l'école des adultes l'an prochain ?

Il est très important de rencontrer la conseillère d'orientation de l'école afin de bien comprendre le fonctionnement et le processus d'inscription. Une rencontre obligatoire aura lieu au mois de mai. Sans la référence de la conseillère et la participation à cette rencontre, il ne sera pas possible de fréquenter l'école des adultes l'an prochain.

Votre enfant doit donc effectuer les démarches prochainement.

